

# Dossier de presse

**Quel est le rôle de l'Europe dans le développement rural et les circuits courts?**



**Débat citoyen du Parlement européen**

*Salle de l'Ermitage*

*33, Boulevard Gambetta à Digne-les-Bains*

**Jeudi 19 mai 2016 à 18h00**

# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>LE DÉBAT "Le rôle de l'Europe dans le développement rural et les circuits courts " .....</b> | <b>3</b>  |
| <b>Contexte: Le soutien de l'Europe au développement rural.....</b>                             | <b>4</b>  |
| Le Programme LEADER .....   | 4         |
| Le Groupe d'action locale du Pays Dignois .....   | 5         |
| La visite au lycée agricole.....  | 7         |
| Le débat.....   | 8         |
| <b>LES DÉPUTÉS EUROPÉENS PARTICIPANT AU DÉBAT .....</b>   | <b>11</b> |
| Curriculum vitae de Marie-Christine VERGIAT .....   | 11        |
| Curriculum vitae de Michel DANTIN .....   | 13        |
| <b>LES RESPONSABLES DU GAL PAYS DIGNOIS .....</b>   | <b>15</b> |
| Curriculum vitae de Bernard BARTOLINI .....   | 15        |
| Curriculum vitae de Nadia CHABAL-CALVI.....   | 16        |
| <b>LES DÉPUTÉS EUROPÉENS DU SUD-EST .....</b>   | <b>17</b> |
| <b>LIENS D'INTÉRÊT POUR ALLER PLUS LOIN .....</b>   | <b>18</b> |

# LE DÉBAT "Quel est le rôle de l'Europe dans le développement rural et les circuits courts?"

Le 19 mai 2016 à 18h00, le [Bureau d'information du Parlement européen à Marseille](#), qui couvre toute la circonscription du Sud-Est (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) organise un débat sur le rôle de l'Europe dans le développement rural et les circuits courts en Pays digneois (programme LEADER). Ce débat est organisé en partenariat avec la [Ville de Digne-les-Bains](#) et le [Pays digneois](#), le [Groupe d'Action Locale \(GAL\) du Pays digneois](#) et la [Région PACA](#).

**Comment l'Union européenne soutient-elle l'économie rurale à l'échelle locale et favorise-t-elle les échanges d'expériences?** Ce débat citoyen est l'occasion pour les acteurs locaux, notamment les agriculteurs, les associations, les autorités locales et régionales et toutes les personnes intéressées, de rencontrer leurs députés européens et d'échanger leurs vues sur le développement de leur territoire et la possible contribution du programme Leader. Le public pourra interroger les bénéficiaires de fonds passés et ainsi mieux comprendre comment proposer un projet pour recevoir un appui européen via le Groupe d'action locale du Pays Digneois.

Ces questions pourront être directement posées aux députés européens suivants:

- [Marie-Christine Vergiat](#), Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL)
- [Michel Dantin](#), Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens)

ainsi qu'aux grands témoins qui ont bénéficié de fonds du Programme Leader 2007-2013 qui exposeront leur expérience, comme aux personnes suivants ces projets ces projets et notamment:

- **Henry poulain**, producteur de jus de fruits de [l'association Fruits d'avenir](#)
- **Robert Desvaux**, chargé de mission circuits courts auprès du [GAL du Pays Digneois](#)

Le débat sera modéré par Jean-Marc Nègre.

La conférence-débat se déroulera à Digne-les-Bains après une visite au lycée agricole de Digne Carmejane où les élèves pourront débattre avec les députés européens et présenter le projet LEADER d'une couveuse en maraîchage biologique diversifiée au sein du lycée (de 15h30 à 17h00).

## **Programme**

- 17h30 - 18h00 : Accueil et enregistrement des participants
- 18h00 - 20h00 : Débat citoyen
- 20h00 : Échanges informels autour du verre de l'amitié

**Adresse:** Salle de l'Ermitage - 33, boulevard Gambetta à Digne-les-Bains

Plus d'informations sur notre page internet: <http://sudest.europarl.fr/>

# Contexte: Le soutien de l'Europe au développement rural

## Le Programme LEADER

### Définition

LEADER signifie "**L**iaison **E**ntre **A**ctions de **D**éveloppement de **L'**économie **R**urale". C'est un programme européen finançant des actions locales de développement dans les territoires ruraux. Son objectif est d'appuyer des projets innovants, à petite échelle, portés par des acteurs publics (collectivités) ou privés (associations, entreprises...) afin de promouvoir le potentiel des territoires ruraux et ainsi favoriser le développement économique de ces territoires. Les meilleurs projets et pratiques peuvent déboucher sur des initiatives durables. Le programme LEADER permet de développer une coopération entre les régions françaises et européennes et de constituer ainsi un réseau d'échanges d'expériences.

Pour accompagner ce dispositif, l'Union européenne utilise un fond conçu spécialement dans le cadre de la Politique Agricole Commune, le **Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural ou FEADER**. Les collectivités locales, en particulier le Conseil régional, contribuent également à la mise en place de ce dispositif. Les programmes Leader sont portés administrativement par des Parcs naturels régionaux ou des Pays via des instances informelles, les **Groupes d'action locales ou GAL**, regroupant des élus du territoire et des acteurs de la société civile issus du monde associatif et entrepreneurial. Il veille plus largement au respect de l'éthique même du projet de territoire ainsi qu'à sa bonne mise en œuvre.

### Les Groupe d'Action Locale en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source: <http://www.cresspaca.org/upload/actualites/leader-2014-2020-13-1114.jpg>

## Le Groupe d'action locale du Pays Dignois

Sur le territoire de Digne-les-Bains, LEADER est porté par le Pays Dignois qui regroupe de 4 communautés de communes, 35 communes, soit un total de 31.321 habitants sur une superficie de 941 km<sup>2</sup>.

L'adhésion au GAL se fait de manière simple et accessible à tous, en complétant un bulletin. Tous les acteurs souhaitant s'impliquer et participer à la stratégie LEADER du territoire sont invités à adhérer au GAL: élus, chefs d'entreprises, agriculteurs, professionnels du tourisme, représentants associatifs, habitants motivés....

Son organisation repose sur le **comité de programmation** composé à 49% par des élus et à 51% par des membres de la société civile.

Ce comité de programmation est composé avant toute chose des hommes et des femmes du territoire, élus, représentants du monde associatifs. C'est un véritable espace d'échange et de discussion. Le Comité de programmation se réunit tous les trois mois environ pour étudier les projets en cours et voter les dossiers aboutis.

Le **comité de programmation** est l'instance décisionnelle du programme LEADER en pays Dignois, il a la charge de juger de l'opportunité des projets présentés pour le territoire, de les faire évoluer en adéquation avec la stratégie territoriale, et de programmer les financements européens.



### Composition du comité de programmation



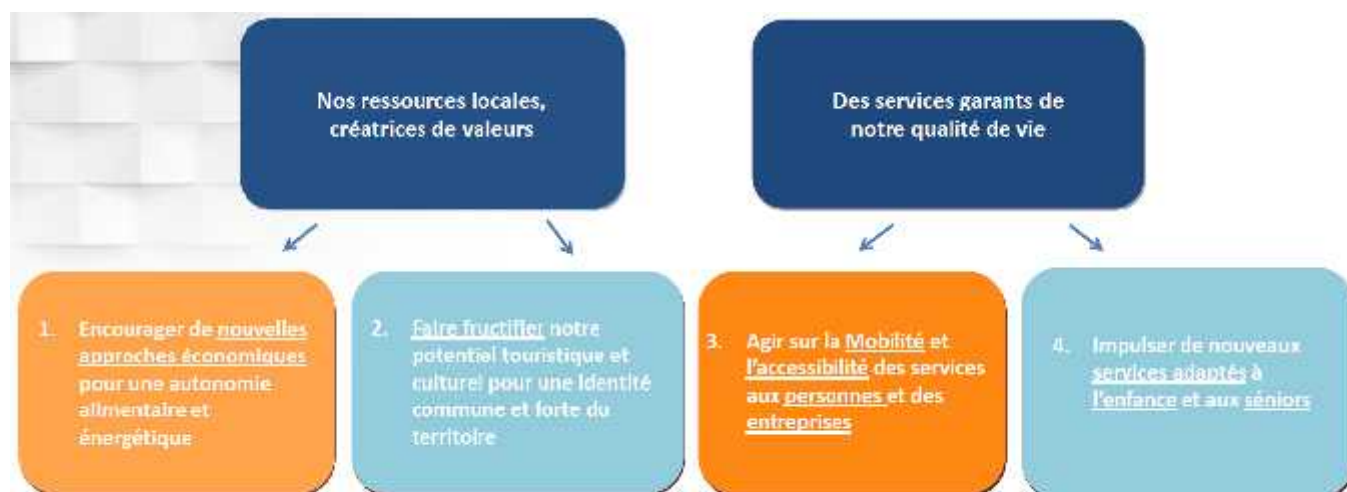


## Les orientations 2014-2020 du GAL du Pays Dignois

### Stratégie 2014 - 2020



### Le plan de développement pour une économie nouvelle



Une fois que la Région aura signé la convention avec le GAL du Pays dignois, ce dernier lancera des appels à projet semestriellement.

## ***La visite au lycée agricole***

Dans l'après-midi du 19 mai, les députés européens, [Michel Dantin](#) et [Marie-Christine Vergiat](#) se rendront au [Lycée agricole de Carmejane](#). Ils visiteront d'abord le [projet Leader de couveuse en maraîchage biologique](#) qui a bénéficié d'un financement du programme Leader et qui fournit la cantine.

Dans le cadre de ce projet, de jeunes entrepreneurs à l'essai vont se succéder pour une durée de 3 ans maximum et s'essayer au métier de maraîcher biologique diversifié. Ils seront portés juridiquement et accompagnés dans leur démarche par la coopérative d'activités et d'entrepreneurs Mosaïque, située à Digne. Le terrain et le matériel sont mis à disposition par l'Établissement Public Local (EPL) de Carmejane. Les entrepreneurs achètent eux-mêmes ce qu'il leur faut (semences, engrais ....), cultivent, récoltent et vendent leurs marchandises. Leurs recettes (et leurs factures de dépense) rentrent sur leur compte à Mosaïque. S'ils ont eu du bénéfice et qu'ils veulent toujours devenir maraîchers, ils le récupéreront pour s'installer à leur propre compte ailleurs. Ils sont sous contrat CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise), ce qui leur permet de percevoir les revenus sociaux auxquels ils avaient droit auparavant.

Ce sera l'occasion d'échanger, entre autres, avec Marie-Laurence Chureau, première entrepreneuse et agricultrice menant ce projet. Ancienne BPREA « maraîchage bio » de Carmejane, elle a travaillé entre temps chez une maraîchère bio. Elle a choisi de démarrer sur 5000 m<sup>2</sup> et un tunnel de 480 m<sup>2</sup> pour la première année et de garder un travail à temps partiel chez un agriculteur.



Ensuite, **les députés échangeront avec des jeunes en BTS et des adultes en formation** et répondront aux diverses questions de la salle sur leur mandat de députés européen comme sur le programme Leader ou encore les politiques de l'Union européenne.

Photo: Marie- Laurence Chureau

Source texte et photo : [http://www.digne-carnejane.educagri.fr/fileadmin/user\\_upload/pdf/CFPPA/stage\\_courts/lieu\\_test\\_carnejane.pdf](http://www.digne-carnejane.educagri.fr/fileadmin/user_upload/pdf/CFPPA/stage_courts/lieu_test_carnejane.pdf)

## Le débat

Dès 18h, le public pourra échanger avec les députés sur le programme Leader et les circuits courts, en particulier dans les Alpes de Haute-Provence. Pourquoi ont-ils choisi de mettre ce programme en avant? Comment de telles initiatives favorisent-elles le développement rural du territoire? Pourquoi le développement rural demeure une priorité de l'Union européenne et son articulation avec les autres politiques de l'Union européenne?

Au cours de la soirée, des grands témoins qui ont bénéficié de fonds du Programme Leader 2007-2013 exposeront leur expérience. Le public pourra aussi leur poser des questions car tout le monde peut proposer un projet au comité de programmation du GAL qui sélectionne les projets innovants retenus pour un appui avec des fonds européens Leader.

À titre d'exemple, mentionnons les grands témoins:

- **Henry poulain**, producteur de jus de fruits de [l'association Fruits d'avenir](http://www.fruitsdavenir.com/), crée le 16 janvier 2013. Son objectif est de participer au développement économique local, à la relance d'activités, à la création d'emplois, au maintien des savoir-faire, de la biodiversité, de l'attractivité du paysage et d'ouvrir à la valorisation des ressources agricoles et naturelles du territoire par l'exploitation, la production, la transformation, la commercialisation de ces ressources.

Avec le **pressoir mobile**, l'association intervient lors de manifestations, marchés, foires, fêtes de village avec l'atelier mobile de fabrication de jus de fruits (pommes, poires, coings, raisin). La transformation des fruits se fait devant le public, auquel toutes explications sont données. Le jus



obtenu est pasteurisé. Une participation de membres de l'organisation est nécessaire pour assurer les différentes étapes du travail, coordonné par un technicien : lavage, broyage et pressage des fruits, remplissage et capsulage des bouteilles.

Ils peuvent aussi produire du jus de fruit à la demande chez un particulier avec des techniciens et peuvent produire jusqu'à 1000 à 1500 litres de jus par jour. Enfin, ils vendent à tous je jus de poire, issu des poires locales de variétés anciennes, appelées Curé, Cuisse-de-Dame, Belle-Adrienne ou Verte-Longue, récoltées sur les vieux poiriers délaissés en montagne, entre 700 et 1300 mètres d'altitude, en Pays Dignois, principalement en vallée des Duyes et de Haute-Bléone.

Source texte et photo: <http://www.fruitsdavenir.com/>



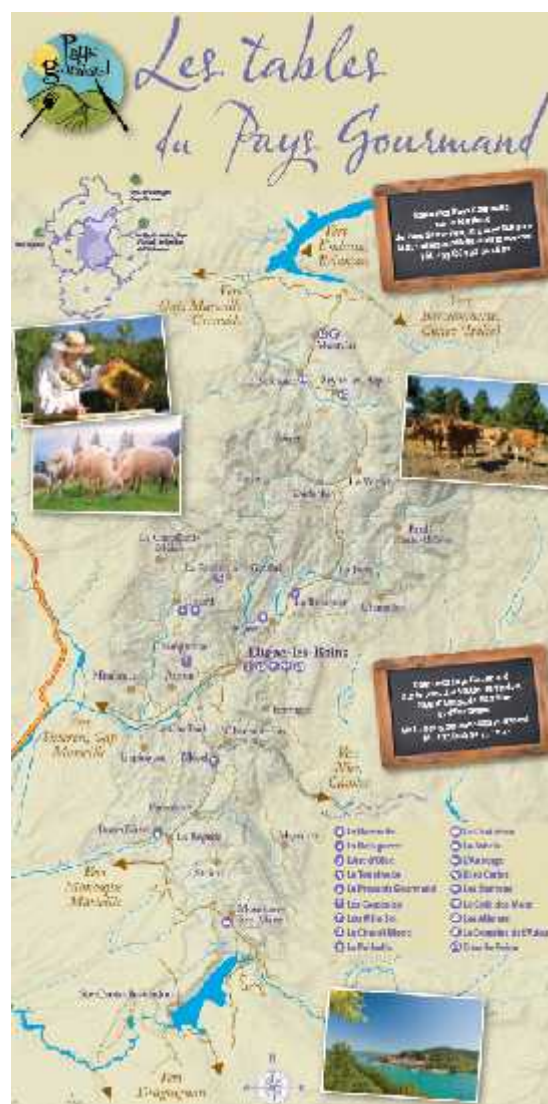
## - Le label "Pays Gourmands"

L'idée d'un label "[Pays Gourmand](#)" est apparue afin d'améliorer l'image de la restauration locale en répondant mieux aux attentes des clientèles: découverte des produits locaux et meilleur rapport qualité/prix. En outre, ce label permet de développer et promouvoir la culture culinaire locale par la valorisation des savoir-faire détenus par les restaurateurs, producteurs et artisans des métiers de bouche comme d'encourager les partenariats entre producteurs et restaurateurs du territoire permettant de valoriser l'agriculture et l'artisanat du territoire en créant de nouveaux débouchés pour les producteurs.

**Robert Desvaux**, chargé de mission circuits courts auprès du GAL du Pays Dignois détaillera le concept et les raisons qui ont amené le GAL du Pays Dignois à rejoindre cette initiative apparue sur d'autres territoires.

Un restaurateur exposera les aspects pratiques et retombées de ce label sur la profession et le territoire.

En effet, la cuisine du Pays dignois exprime toute la diversité des senteurs et saveurs de ces terroirs de la Haute-Provence. On y retrouve les fruits et légumes qui poussent à proximité de la vallée de la Durance mais aussi le petit épeautre, le pois chiche ainsi que les herbes de Provence adaptés aux terres plus sèches. L'huile d'olive offre des fruités très appréciés et la viande locale est abondante.



Au-delà du label, la démarche Pays Gourmand est un véritable outil d'animation du territoire, permettant la mise en lien des producteurs et des restaurateurs, ainsi qu'une montée en compétence des restaurateurs.

Source du texte et photo:

[http://www.reseaurural.fr/files/contenus/9240/le\\_label\\_pays\\_gourmand.pdf](http://www.reseaurural.fr/files/contenus/9240/le_label_pays_gourmand.pdf)

[http://www.paysdignois.fr/plaquette\\_pays\\_gourmand.pdf](http://www.paysdignois.fr/plaquette_pays_gourmand.pdf)



# LES DÉPUTÉS EUROPÉENS PARTICIPANT AU DÉBAT

## *Curriculum vitae de Marie-Christine VERGIAT*



Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique  
France - Front de gauche pour changer d'Europe  
Née le 23 septembre 1956, Roanne

### **Membre titulaire**

- [LIBE](#) Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
- [DROI](#) Sous-commission "droits de l'homme"
- [DPAP](#) Délégation pour les relations avec le Parlement panafricain

### **Membre suppléante**

- [AFET](#) Commission des affaires étrangères
- [DMAG](#) Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe

### **Co-présidente**

- intergroupe Économie sociale, entreprises de l'économie sociale, entrepreneuriat social et tiers secteur

### **Curriculum Vitae**

Marie-Christine Vergiat est titulaire d'une maîtrise de Droit public et d'un DEA en histoire du droit.

### **Activités professionnelles**

Chef de cabinet du Maire de Chevigny-Saint-Sauveur, dans la banlieue de Dijon, de 1981 à 1983, elle rejoint ensuite le groupe socialiste à l'Assemblée nationale où elle travaille jusqu'en 1997. De septembre 1997 à décembre 1999, elle est conseillère technique au cabinet de Martine Aubry. Elle a ensuite travaillé jusqu'à son élection comme agent contractuel au Ministère des Affaires sociales au sein de la Délégation interministérielle

à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale où elle a exercé notamment les fonctions d'adjointe au Délégué et a assuré la veille juridique et européenne.

#### **Activités militantes**

Elle adhère au Parti socialiste à l'automne 1980 pour faire la campagne de François Mitterrand sans y prendre de responsabilités particulières. Elle quitte le Parti socialiste en 2005 dans lequel elle avait cessé de militer dès 1995.

Militante de la Ligue des droits de l'Homme depuis 1983, elle a été présidente de sa fédération de Seine-Saint-Denis de janvier 2000 à janvier 2008 et membre de son comité central jusqu'en mars 2009. Elle a également été vice-présidente de la fédération des œuvres laïques (FOL) de Seine-Saint-Denis et membre du conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement de juin 2005 à juin 2013.

#### **Activités politiques**

Aux élections européennes de 2009, elle a été désignée comme tête de liste du Front de gauche dans la circonscription du Sud-Est (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse). Elle a été élue députée européenne le 7 juin 2009.

#### **Contacts**

##### **Bruxelles**

Parlement européen  
Bât. Willy Brandt 07M043  
60, Rue de Wiertz  
B-1047 Bruxelles  
Tel. +32(0)2 28 45831  
Fax. +32(0)2 28 49831

##### **Strasbourg**

Parlement européen  
Bât. Louise Weiss T05031  
1, Avenue du Président Robert Schuman  
CS 91024; F-67070 Strasbourg Cedex  
Tel: +33(0)3 88 1 75831  
Fax. +33(0)3 88 1 79831

Internet: <http://www.eurocitoyenne.fr/>

Facebook: <https://www.facebook.com/pages/Marie-Christine-Vergiat>

Twitter: <https://twitter.com/MCVergiat>

#### **Plus d'informations:**

Sur le site du Bureau d'information du Parlement européen à Marseille:

[http://sudest.europarl.fr/fr/vos\\_deputes/vergiat\\_2014.html](http://sudest.europarl.fr/fr/vos_deputes/vergiat_2014.html)

Sur le site du Parlement européen:

[http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/96858/MARIE-CHRISTINE\\_VERGIAT\\_activities.html](http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/96858/MARIE-CHRISTINE_VERGIAT_activities.html)

## **Curriculum vitae de Michel DANTIN**



Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens)

France - Les Républicains

Né le 15 janvier 1960, Lyon

### **Membre titulaire**

- [AGRI](#) Commission de l'agriculture et du développement rural
- [DEEA](#) Délégation pour les relations avec la Suisse et la Norvège, à la commission parlementaire mixte UE-Islande et à la commission parlementaire mixte de l'Espace économique européen (EEE)

### **Membre suppléant**

- [ENVI](#) Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire
- [DMAS](#) Délégation pour les relations avec les pays du Machrek
- [DMED](#) Délégation à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

### **Intergroupes**

- Vice-président Changement climatique, développement durable et biodiversité
- Vins, spiritueux et alimentation de qualité.
- Zones rurales, montagneuses et enclavées

### **Curriculum Vitae**

Enseignement post-secondaire et école d'agriculture de Ressins (1981)

Conseiller puis directeur d'organisations professionnelles agricoles - Savoie (1981-2002)

Conseiller des ministres de l'agriculture (M. Gaimard 2002-2005, M. Bussereau 2006-2007, M. Barnier 2007-2009)

Président de la Fédération de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) - Savoie (2001-2014)



Conseiller municipal de Chambéry (1983-2014)  
Adjoint au maire de Chambéry (1983-1989)  
Maire de Chambéry (2014-)

Conseiller général de la Savoie (1985-1998)  
Vice-président du Conseil général en charge de l'environnement (1994-1998)

Député européen (2009-)  
Membre du Comité de Bassin Rhône Méditerranée depuis 1985 et président depuis 2008  
Président du Comité de Bassin du Lac du Bourget (1999-)  
Président de la Fondation du Bocage (2001-)

Chevalier de l'Ordre national du Mérite  
Officier de l'Ordre du Mérite agricole

## **Contacts**

### **Bruxelles**

Parlement européen  
Bât. Altiero Spinelli  
13E116  
60, rue Wiertz  
B-1047 Bruxelles

Tel. +32 (0)2 28 45533  
Fax. +32 (0)2 28 49533

### **Strasbourg**

Parlement européen  
Bât. Louise Weiss  
T10045  
1, avenue du Président Robert Schuman  
CS 91024  
F-67070 Strasbourg Cedex

Tel. +33 (0)3 88 1 75533  
Fax. +33 (0)3 88 1 79533

### **Permanence à Chambéry**

91, rue d'Angleterre 73000 Chambéry Tél. 04 79 65 29 01

Internet: <http://micheldantin.net/>

Facebook: <https://fr-fr.facebook.com/michel.dantin.1>

Twitter: <https://twitter.com/MichelDANTIN>

### **Plus d'informations**

Sur le site du Bureau d'information du Parlement européen à Marseille:

[http://sudest.europarl.fr/fr/vos\\_deputes/michel\\_dantin\\_2014.html](http://sudest.europarl.fr/fr/vos_deputes/michel_dantin_2014.html)

Sur le site du Parlement européen:

[http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/97296/MICHEL\\_DANTIN\\_home.html](http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/97296/MICHEL_DANTIN_home.html)

# LES RESPONSABLES DU GAL PAYS DIGNOIS

## *Curriculum vitae de Bernard BARTOLINI*



Président du Groupe d'action locale du Pays Dignois

Depuis 2013, président du GAL

Depuis 2009, président du Pays dignois

Depuis 1983, Maire de Prads

"Je tiens à l'importance de la création d'emploi dans le programme Leader au vu du contexte actuel de crise économique. J'affirme ma volonté de voir le programme soutenir des dossiers intelligents et concrets permettant le développement de notre territoire. Notre territoire a été élargi sur la programmation 2014-2020 avec l'arrivée de la CCPS, de ce fait les nouvelles communes pourront compter sur l'appui des techniciens du Pays pour l'aide au montage des projets."

## ***Curriculum vitae de Nadia CHABAL-CALVI***



Directrice Groupe d'action locale du Pays Dignois

Depuis 2012 Directrice du Pays Dignois

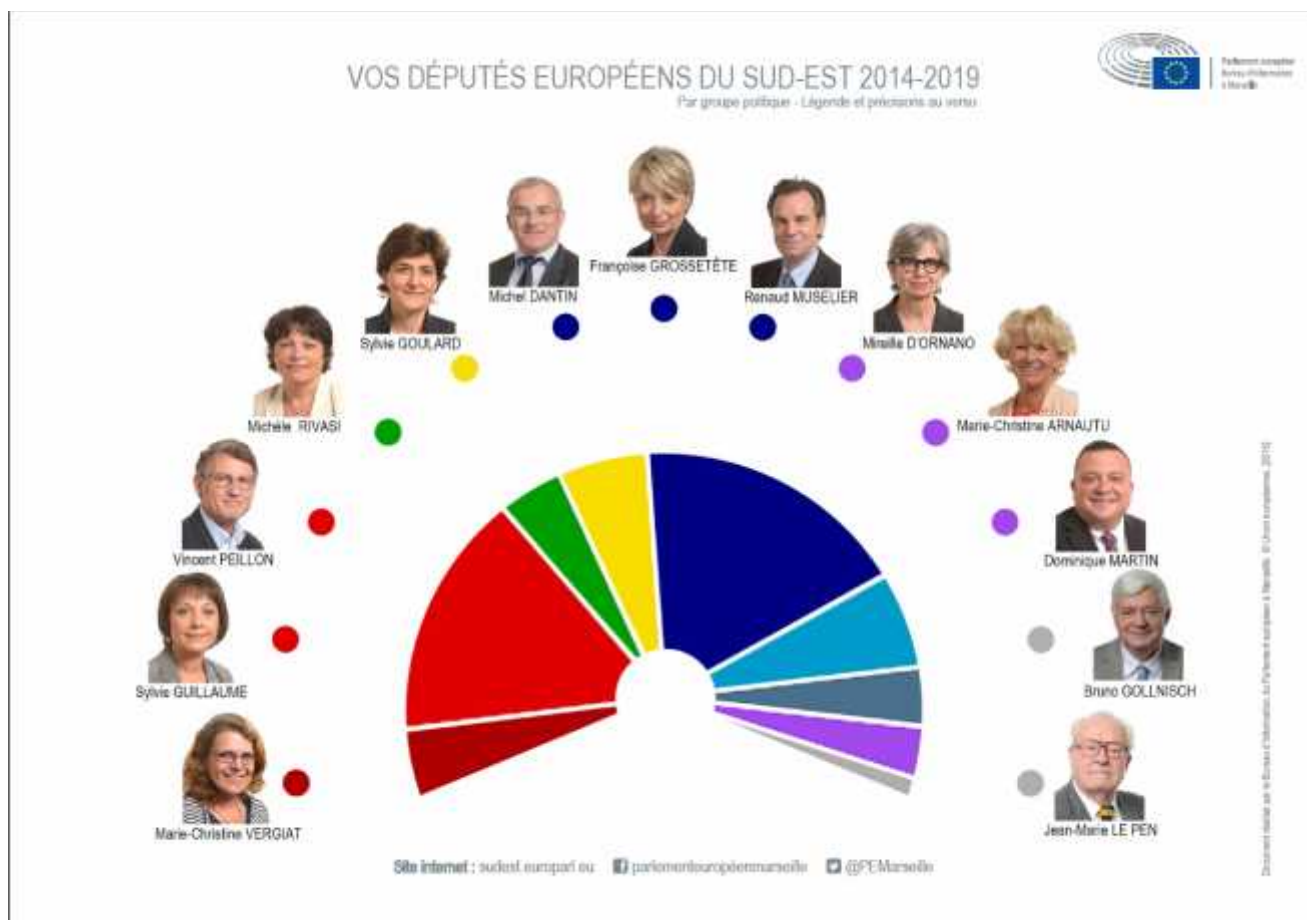
2010-2012 Chargée de mission Europe Pays Haute-Provence

2009-2010 Chef du service territoire Europe Conseil départemental

2004-2009 Chargée de mission Europe Préfecture

"Depuis plus de 10 ans je travaille au service du développement de territoires ruraux avec des fonds européens. Ces derniers ont permis de réaliser de beaux projets qui n'auraient pas vu le jour sans subvention de l'Europe. Et si on peut leur reprocher la lourdeur administrative des dossiers, je dois admettre que celle-ci a la vertu de donner plus de corps au projet, une méthodologie au maître d'ouvrage pour que son projet soit abouti depuis sa conception, plus réaliste sur ses coûts et ses délais avec la plus-value que puisse être mesurable son impact par des objectifs et des indicateurs de résultats."

# LES DÉPUTÉS EUROPÉENS DU SUD-EST



|   |   |  |
|---|---|--|
|  |  | GRUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE / GAUCHE VERTÉ NORDIQUE - GUE / NDL      |
|  |  | GRUPE DE L'ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES AU PARLEMENT EUROPÉEN - S&D |
|  |  | GRUPE DES VERTS / ALLIANCE LIBRE EUROPÉENNE - VERTS/ALE                                    |
|  |  | GRUPE DE L'ALLIANCE DES DÉMOCRATES ET DES LIBÉRAUX POUR L'EUROPE - ADLE                    |
|  |  | GRUPE DU PARTI POPULAIRE EUROPÉEN (DÉMOCRATES-CHRÉTIENS) - PPE                             |
|  |  | EUROPE DES NATIONS ET DES LIBERTÉS - ENL   |
|  |  | NON-INSCRITS - NI  |

[Tableau synoptique de leurs responsabilités européennes](#)

[Contacts](#)

# LIENS D'INTÉRÊT POUR ALLER PLUS LOIN

## Liens thématiques

- Développement local mené par les acteurs locaux: <http://bookshop.europa.eu/fr/d-veloppement-local-men-par-les-acteurs-locaux-pbKN0214429/>
- Stratégies locales de développement: <http://bookshop.europa.eu/fr/strat-gies-locales-de-d-veloppement-pbK33012806/>
- Fonds européen agricole pour le développement rural: <http://bookshop.europa.eu/fr/fonds-europ-en-agricole-pour-le-d-veloppement-rural-pbK3AK11003/>
- Mise en œuvre de l'approche leader pour le développement rural: <http://bookshop.europa.eu/fr/fonds-europ-en-agricole-pour-le-d-veloppement-rural-pbK3AK11003/>
- Le site de la commission de l'agriculture: <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/agri/home.html>
- Le site de la commission de l'environnement: <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/envi/home.html>
- Le site de la Commission européenne consacré au Développement rural: [http://ec.europa.eu/agriculture/rural-development-2014-2020/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/rural-development-2014-2020/index_fr.htm)
- Le site de la Commission européenne consacré au Portail du développement rural: <http://enrd.ec.europa.eu/fr/policy-in-action/cap-towards-2020/rdp-programming-2014-2020>

## Les partenaires de ce débat citoyen

- Ville de Digne-les-Bains: <http://www.dignelesbains.fr/>
- GAL du Pays dignois: <http://www.leaderenpaysdignois.fr/index.php/le-gal>
- Lycée agricole Digne Carmejane: <http://www.digne-carmejane.educagri.fr/>
- Région PACA: <http://www.regionpaca.fr/>
- Préfecture des Alpes de Haute-Provence: <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/>
- Le Pays dignois (site en construction): <http://www.paysdignois.fr/>

## Le Bureau d'information du Parlement européen à Marseille

- Les députés européens du Sud-Est : infographie des députés, une page consacrée à chaque député, leurs coordonnées et responsabilités: [http://sudest.europarl.fr/fr/vos\\_deputes.html](http://sudest.europarl.fr/fr/vos_deputes.html)
- La page Facebook: <https://www.facebook.com/parlementeuropeenmarseille>
- Le compte Twitter: <https://twitter.com/PEMarseille>
- Exemples de projets financés par l'Union européenne près de chez vous: <http://sudest.europarl.fr/fr/accueil/europeconcret.html>
- Événements organisés par le bureau: [http://sudest.europarl.fr/fr/activites\\_sudest/nos\\_activites.html](http://sudest.europarl.fr/fr/activites_sudest/nos_activites.html)
- L'agenda du Sud-Est: [http://sudest.europarl.fr/fr/activites\\_sudest/agenda.html](http://sudest.europarl.fr/fr/activites_sudest/agenda.html)

## Le Parlement européen

- Le site du Parlement européen: <http://www.europarl.europa.eu/portal/fr>
- Regarder la session plénière du Parlement européen, en direct ou en différé: <http://www.europarl.europa.eu/ep-live/fr/plenary>
- Questions fréquemment posées sur les députés européens et le Parlement européen: <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/FAQ>
- Visiter le Parlement européen : <http://sudest.europarl.fr/fr/parlementeuro/visiterpe.html>
- L'observatoire législatif: <http://www.europarl.europa.eu/oeil/home/home.do?lang=fr>



# CONTACT

Le [Bureau d'information du Parlement européen à Marseille](#) est l'un des principaux relais d'information sur les activités du Parlement européen dans la circonscription électorale du Sud-Est (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse). Il vise à renforcer la participation démocratique aux débats et aux votes européens. Son travail de terrain repose sur une stratégie de proximité et une bonne connaissance des institutions nationales, des médias et des organisations de la société civile, qui constituent à la fois des cibles et des relais en direction des citoyens.

Le Bureau d'information assure les missions suivantes :

- mettre en valeur les liens forts qui existent entre les enjeux européens et les enjeux nationaux et régionaux
- informer sur le rôle, les pouvoirs et les activités du Parlement européen
- relayer ses décisions et ses positions, notamment auprès de la presse
- assister les députés élus en France du Parlement européen dans leurs activités
- assurer les contacts avec les autorités politiques et administratives
- maintenir les liens avec les milieux économiques, sociaux, académiques et associatifs.

Afin d'alimenter le débat public sur les questions européennes, il :

- organise des événements d'information et des débats thématiques
- distribue des documents d'information
- organise des conférences de presse
- coopère sur un plan pédagogique avec les institutions scolaires et universitaires
- développe des projets et partenariats avec toute organisation de la société civile (acteurs économiques, associatifs, ONG, etc.).

Le Bureau d'information du Parlement européen à Marseille (2, rue Henri Barbusse) dépend du Bureau d'information du Parlement européen en France qui est installé à Paris (288, boulevard Saint-Germain). Afin d'agir au plus près des citoyens, le Bureau d'information utilise comme relais plus de 60 centres régionaux d'information européenne (Réseaux Info Centres, Centres d'information Europe Direct (CIED), Associations traitant de thèmes européens, etc.) et de nombreuses mairies en partenariat avec l'Association des Maires de France, des conseils régionaux et départementaux.

Muriel MOURET

Chef du Bureau d'information à Marseille

Parlement européen

Direction générale de la Communication

2, rue Henri Barbusse

F-13001 Marseille

Téléphone: +33 4 96 11 52 91

Courriel [epmarseille@ep.europa.eu](mailto:epmarseille@ep.europa.eu)



<http://sudest.europarl.fr>



<https://www.facebook.com/parlementeuropeenmarseille>



<https://twitter.com/PEMarseille>